

Conférence de paix de Paris: Perspectives générales ©

Sixième édition



VERSAILLES ET LA CONFERENCE DE PAIX DE PARIS

L'Armistice du 11 novembre 1918 mit fin à la Grande guerre en Europe de l'Ouest. La Conférence de Paix de Paris se réunit le 18 janvier 1919, avec la participation de plus de trente représentations venues de différents continents. Ce fut une assemblée impressionnante, dont on n'avait jamais vu l'équivalente. La guerre avait déstabilisé l'Europe de manière importante. Dès lors, il était devenu nécessaire de rassembler un « tour de force » autoritaire – menée par les Quatre Grands – qui puisse rapidement aborder nombre de questions pressantes. En effet, pendant la guerre, un certain nombre de cercles avaient contesté l'existence d'une *Conscience européenne* et jeté le doute sur certains points concernant *la Guerre et l'Avenir*, persuadés que l'idée, élaborée par les leaders et les philosophes européens, d'un développement pacifique de la civilisation européenne avait dans une large mesure échoué. La vaste conflagration qui avait eu lieu était naturellement une catastrophe inoubliable, mais, pour ce qui concernait la civilisation européenne elle-même, elle n'était pas susceptible de faire marche arrière. Et surtout, il n'était pas raisonnable de la tenir pour responsable des mauvaises décisions prises par les hommes politiques. Assurément, le développement substantiel de sa chronologie se fusionne remarquablement avec les aspects dominants de sa primauté. [Civilisation européenne](#). Comme l'on pouvait s'y attendre, il paraissait urgent d'établir de nouveaux critères, de consolider les valeurs et de promouvoir un ordre stable.

Le « tour de force » de Paris accueillait également une représentation importante du Nouveau Monde. D'ailleurs, la délégation, conduite par le Président Woodrow Wilson, a fait d'importantes contributions. Les quatorze Points du Président Wilson étaient très progressistes. Il avait été Président de l'Université de Princeton et allait recevoir le Prix Nobel de la Paix en 1919. Les délégations britannique, française et italienne étaient conduites respectivement par David Lloyd George, Georges Clemenceau et Vittorio Orlando.

La conférence de paix aboutit à des traités entre les différentes nations en conflit. Le Japon, en tant que puissance alliée en Orient, était également un signataire des traités. Les termes de la paix pour l'Allemagne – qui impliquaient aussi la perte de ses colonies et privilèges d'outre-mer, étaient inclus dans le Traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, et effectif à partir du 10 janvier 1920, qui fixa les conditions de la paix. Pour les trois autres puissances vaincues, ce furent le traité de Saint-Germain-en-Laye, pour l'Autriche, signé le 1er septembre 1919 ; pour la Hongrie, le Traité du Trianon, signé le 4 juin 1920 ; et pour la Bulgarie, le Traité de Neuilly-sur-Seine, signé le 27 novembre 1920. D'autres conférences directement liées, organisées par les puissances alliées se tinrent au long de l'année 1920. Mais la Conférence de paix de Paris prit fin dès le mois de janvier de la même année. Pendant le mois de janvier, la Ligue des Nations, organisation qui préfigurait celle des Nations Unies, vit le jour. Ce fut une étape décisive dans les relations internationales et interétatiques. Les statuts de la Ligue furent intégrés au Traité de Versailles. Il s'agissait d'avancées fondamentales, tels les idéaux de la Ligue susmentionnée, qui devaient s'avérer durables ; et il en est de même pour les principes de la création d'une Pologne indépendante, qui supposait aussi des changements territoriaux. L'Allemagne, toutefois, s'est opposée avec véhémence à ses pertes de territoire, spécialement à l'est. Ainsi, le Discours d'Obersalzberg du Chancelier allemand le 22 août 1939, deux décennies plus tard, reste un sombre souvenir. [Annexe à la Bibliographie du Génocide.](#)

Les Alliés tenaient à juste titre l'Allemagne du Kaiser pour moralement responsable de la guerre, ou fautive de guerre, et ils grevèrent l'économie affaiblie de la République de Weimar ou Deutsche Reich, de lourdes réparations, qui allaient être révisées par la suite. Les dommages infligés aux économies des Alliés étaient également importants. Et il s'avéra que leur redressement allait être bien moins dynamique que celui de l'Allemagne. Aucune bataille de grande envergure comportant des tranchées dévastatrices n'avait eu lieu sur le sol allemand. À cet égard, la France et la Belgique neutre étaient les premières victimes. Mais le contrôle sur le réarmement de l'Allemagne vaincue fut insuffisant, et incapable de garantir la sécurité sur un long terme ; si bien qu'il ouvrit, vingt ans plus tard, la voie à une seconde catastrophe à l'échelle continentale.

La violence de la Première Guerre mondiale, et l'ampleur des territoires sur lesquels elle eut lieu avaient provoqué la désintégration d'un certain nombre d'empires. Les Puissances Alliées victorieuses se sentirent investies du devoir fondamental d'apporter la justice et l'auto-détermination au plus grand nombre possible de régions-nations de ces empires démantelés. Dès lors, un certain nombre de nouveaux États ont été établis. En vertu du système des mandats mis en place par la Société des Nations, les puissances européennes étaient aussi prêtes à administrer des territoires moins développés et moins stables, et à les préparer à l'auto-détermination.

Dans certaines régions, cependant, la résurgence d'agressions à l'encontre de nations plus petites empêcha ces dernières de recevoir l'aide et la justice qu'elles étaient en droit d'attendre. En conséquence, des objectifs significatifs du Traité des Sèvres, signé le 10 août 1920, à l'instar des autres traités susmentionnés, mais concernant l'Empire Ottoman et ses nations régionales en attente de libération, restèrent lettre morte. Les Alliés furent incapables d'éliminer militairement les velléités de résurgence malfaisante. Il y avait tout d'abord des contraintes financières, effectuant en toute hâte une vaste mobilisation, et ensuite, le fait que le traité concernait des territoires situés aux confins de l'Europe et au-delà, souvent affectés par des problèmes logistiques. En outre, le bolchévisme aussi était source d'adversité ; en réalité, les mesures militaires dissociées des Alliés visant à les éliminer ont définitivement échoué. Par conséquent, des régimes fondamentalement extrémistes ont été considérés comme une barrière au problème – un point de vue irréaliste de mauvais augure. Aussi, les corrections méritées des transgressions profondément illicites de cette catégorie furent stoppées. C'est pourquoi un

certain nombre de mesures altérantes contraires prises ultérieurement, qui sortaient du contexte constitutionnel légitime, internationalement établi, de la Conférence, ne sauraient être considérées comme immuables. En vérité, les traités sont des développements de mandat non passager s'étendant à trois classifications souples. [Traités internationaux: perspectives légales et politiques](#). De plus, les frontières culturelles européennes sur le flanc sud étaient dangereusement indéterminées. Le maintien de la civilisation européenne sur tous les fronts à la hauteur du tracé largement implanté au fil du temps, selon les contraintes géographiques globales, peut contribuer à renverser la situation, face à des forces hostiles, de façon tout à fait décisive. [Les frontières de l'Europe : l'union des cultures dans le cadre d'une civilisation.](#)

La Cour Permanente de Justice de la Ligue des Nations fut établie en 1922. Elle précéda la Cour de Justice Internationale. Comme on l'a précédemment observé, même s'il y eut des avancées qui devaient permettre de faire advenir une ère nouvelle, la paix ne fut cependant pas de longue durée, en particulier à cause d'une polarisation radicale autour de nouvelles idéologies strictement incompatibles – le fascisme, le nazisme, le communisme – à l'intérieur du spectre politique européen. Même l'Italie de la Triple Entente fut rapidement emportée par un régime extrémiste. La Triple-Entente était, naturellement, une Alliance qui poursuivait des objectifs spécifiques. La Russie, qui avait appartenu à l'Alliance, s'était désengagée pendant la guerre, et avait été idéologiquement et politiquement ostracisée à travers la Révolution bolchévique. Le nazisme n'était pas encore apparu. La Société des Nations se trouvait confrontée à une situation politique impossible, et certaines nations influentes ne la rejoignirent d'ailleurs pas. Cependant, l'expérience accumulée pendant cette période permit de mettre en place un ordre plus stable après la Deuxième Guerre mondiale, ce qui permit d'éviter certains des mauvais choix du passé. Quoi qu'il en soit, le droit international, fondamentalement d'origine européenne, n'a pas cessé de progresser vers une structure globale d'intégration, dès avant cette phase difficile bien qu'innovante.

Pendant la Conférence, les Quatre Grands – la Grande-Bretagne, la France, les États-Unis et l'Italie – qui jouissaient de la supériorité des vainqueurs, restèrent les pays les plus influents. Le dernier des pays mentionnés dans cette liste, l'Italie, s'avéra cependant de loin le moins influent. C'est ce qui explique que ces nations soient parfois appelées les Trois Grands. Certaines des décisions qu'ils prirent eurent des implications à long terme, surtout lorsque l'on considère les modifications importantes sur une longue période. Cependant, les Puissances centrales vaincues ne virent pas leurs territoires entièrement occupés par les Puissances victorieuses de l'Entente, par exemple, l'Allemagne elle-même et l'Anatolie centrale ne furent pas occupées, ce qui empêcha de corriger certains traits néfastes. Par conséquent, on ne put mener une politique de reconstruction politique et économique appropriée. Nul doute que certains problèmes critiques ont été alors renvoyés à plus tard.



La première réunion de la Société des Nations eut lieu à Paris le 16 janvier 1920. La première Assemblée générale fut tenue à Genève le 15 novembre 1920. Après la Seconde Guerre mondiale, la Charte des Nations Unies devint opérationnelle le 24 octobre 1945. La Société des Nations fut dissoute le 20 avril



1946, et ses biens furent transférés aux Nations Unies. Les Trois Grands, dont il a été question plus haut, plus la Russie, en tant qu'Union Soviétique, et la Chine, devinrent les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU.

La période qui suivit la Seconde Guerre mondiale vit se développer le processus de décolonisation. C'est surtout au cours des années de guerre froide, avec tous leurs dangers, en particulier le prolongement

d'une confrontation idéologique antérieure dans le cadre d'une confrontation politique plus large, que les Nations Unies mirent au point leurs Instruments juridiques, nécessaires, relatifs aux Droits de l'Homme et aux questions qui leur étaient liées. Charte des Nations Unies. Traités, Protocoles et Conventions. Par conséquent, ces questions prirent un cours plus large et plus effectivement structuré.



Paris



Genève



New York

Si l'on considère l'esprit psychologique général – et les relations chronologiques – on s'aperçoit qu'il s'est agi pour l'essentiel d'un « cheminement européen » de longue durée et très difficile qui s'est finalement globalisé et a connu finalement un succès remarquable : la Conférence de Paix de Paris, la Ligue des Nations de Genève, les Nations Unies de New York. Il convient cependant d'affirmer qu'il existe encore une marge de progrès.



***T. S. Kahvé
Ararat Heritage
Londres, 2012, 2013,
Janvier, février 2014 et août 2015***